

## ECOFIANCE TIC ET TELECOM

07/10/2015



### Le capital d'Algérie Telecom ne sera pas ouvert mais celui de Mobilis pourrait l'être

Agence Ecofin) - Au cours d'une conférence de presse organisée le 5 octobre 2015 dans le cadre du forum El Moudjahid, la ministre de la Poste et des TIC, Iman Houda Feraoun (photo), a déclaré qu'il est hors de question que le capital d'[Algérie Telecom](#) soit ouvert. « *C'est un domaine stratégique de l'Etat* », a-t-elle souligné. Cependant, conformément à la volonté du gouvernement de dynamiser le marché financier national, il est toujours envisagé l'ouverture de 20% du capital de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis, branche d'Algérie Telecom, sur la bourse d'Alger.

Mais pour éviter que des étrangers se retrouvent finalement dans le capital de l'opérateur historique des télécommunications, en passant par Mobilis, Iman Houda Feraoun a expliqué que la position de la société télécom sera revue par rapport à sa maison-mère. La ministre des TIC a indiqué qu'il n'est pas exclu que Mobilis ; qui est une filiale concurrente à Algérie Telecom ; soit détachée ou transformée en groupement. L'idée serait actuellement en étude.

En effet, en séparant Algérie Telecom de Mobilis, le gouvernement se retrouvera avec deux entreprises publiques. L'une spécialisée dans la téléphonie fixe et l'ADSL, l'autre dans le mobile et l'Internet mobile. Algérie Telecom garantira la souveraineté de l'Etat dans les télécom tandis que Mobilis pourra devenir un véritable véhicule d'investissement pour concurrencer les autres opérateurs télécoms.